

Assemblée générale annuelle des délégués des Corps de Cadets
Fribourgeois à Bulle le 14 septembre 1973, au café des Halles

* * * * *

Président: Paul Barbey, président, comité, complet.

Il est 20.30h lorsque le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués et soumet le tractanda à l'approbation soit: protocole

rapport du président

nomination d'un membre au comité

fête cant. 1974, lieu et date

propositions des sections

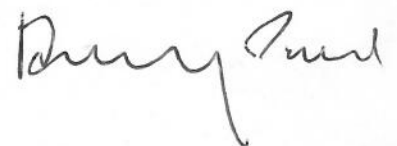
divers.

- 1 Le secrétaire procède à l'appel et sur les 9 sections convoquées seul Autigny manque à l'appel. La lecture du protocole de la première assemblée à Romont est faite et approuvée sans remarques.
 - 2 Dans son rapport le président retrace l'historique de la première fête des Cadets en juin 72 à Romont, ainsi que la fondation d'une association cantonale des corps de cadets. La discussion s'engage et les délégués de Bulle font remarquer qu'ils prennent part à cette assemblée en tant qu'observateur.
Mr Hayoz de Broc pense que l'association est une très bonne chose et soulève le problème de la musique et solfège à l'école.
Mr. Cornut de Romont nous fait part de l'expérience de Romont et se déclare heureux du résultat, car le 50% des cadets vient renforcer les rangs de la fanfare.
 - 3 Après présentations et discussions, Mr Christian Hayoz de Broc est brièvement élu à l'unanimité comme 5me membre du comité, applaudissements.
 - 4 Par une lettre de la fanfare de Châtel-St-Denis, nous prenons connaissance de la candidature de cette charmante cité pour l'organisation de la fête 1974. Mr. Millasson de Châtel donne quelques précisions et demande à l'assemblée un délai jusqu'à fin septembre pour une réponse définitive. La discussion est ouverte sur la possibilité d'organiser la fête chaque année ou tous les 2 ans.
 - 5 Le président propose un expert pour les fêtes de cadets, proposition qui est diversément accueillie.
 - 6 Mr Bovet directeur de la fanfare du collège St Michel demande si le rattachement à la société des jeunes musiciens est envisagée. Il lui est répondu que pour le moment il était préférable que l'association cantonale soit encore mieux implantée.
Mr Hayoz pose le problème de l'âge des cadets. Après discussion l'âge est arrêté entre 10 et 18 ans, mais liberté est laissée aux sections. Mr Hayoz donne aussi connaissance de l'école de musique de Bulle à laquelle Broc envoie ses élèves, mais il relève aussi le prix: 13.200.- pour 20 élèves.
- a 21.45h le président clôture cette assemblée en remerciant chaleureusement tous les participants et en souhaitant une bonne rentrée dans les foyers. Il rappelle aussi que nous attendons confirmation de la part du corps de Bulle.

le secrétaire: C. Mauron



le président: Paul Barbey



Association cantonale
des Corps de Cadets

Châtonnaye le 4.9.73

Messieurs les responsables,
Messieurs les directeurs,

Vous êtes invité à assister à l'assemblée annuelle ordinaire qui aura lieu à Bulle au café des Halles le vendredi 14 septembre 1973 à 20h15.
(Trois couronnes)

TRACTANDA :

1. Lecture du protocole
2. Rapport du président
3. Nomination d'un membre au comité
4. Fête cantonal 1974 (lieu et date)
5. Propositions des sections
6. Divers

le comité

Première assemblée des délégués des corps de Cadets
Samedi 20 janvier 1973, au café de l'Harmonie, à ROMONT

* * * * *

Il est 14h.30, lorsque M. Xavier Cornu, président de la Fanfare de la ville de Romont et du corps des Cadets salue les délégués. Sur 7 sections convoquées, ayant participé à la Fête de Romont, 4 sont présentes: à savoir : Châtel-St-Denis, Châtonnaye, Concordia de Fribourg et Romont. S'est excusée: Collège St-Michel de Fribourg. Pas de nouvelles de Sviriez et d'Autigny.

Puis la parole est donnée à M. Paul Barbey, président d'organisation de la première fête cantonale des Cadets musiciens qui eut lieu en juin 1972 à Romont. Cette fête, malgré le mauvais temps fut une réussite. Les 7 corps de Cadets se produisirent à la Collégiale, à tour de rôle et enchantèrent un nombreux public par leurs productions. Puis un cortège haut en couleur, hélas sous la pluie, permit à nos jeunes musiciens de se rendre à la Cantine où une petite collation leur fût offerte.

Cette assemblée est provoquée par le désir de plusieurs Sociétés de voir se renouveler de telles fêtes chaque année pour le plus grand plaisir de nos cadets. Aussi est-il décidé de fonder une Association cantonale des corps de Cadets. Une cotisation de 20 Fr, par année et par section est votée.

Cette association aura pour but de promouvoir le développement des corps de cadets dans le canton, d'organiser chaque année une fête cantonale et obtenir l'appui des autorités cantonales, afin de développer le solfège dans nos écoles primaires.

Un Comité est nommé à cet effet:

Président: votre serviteur, promoteur de la fête de Romont.

Lui sont adjoint 3 membres, à savoir:

M. René Millason, directeur des Cadets de Châtel-St-Denis

M. Conrad Mauron, président de la Fanfare et des Cadets de Châtonnaye

M. Dominique Schaer, membre du Comité de la Concordia de Fribourg et moniteur des Cadets du dit-corps.

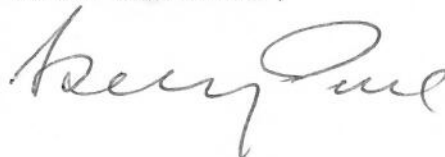
Un cinquième siège restera à pourvoir et cela sera fait lors d'une prochaine assemblée. Concernant la Fête de Musique 1973, Châtel-St-Denis se charge de l'organiser, si un dimanche est disponible en juin.

Puis M. Rohrbasser, président de la Fanfare de Châtel-St-Denis se dit heureux des décisions prises à cette assemblée et pense que d'autres corps de Cadets viendront augmenter notre effectif. Il pense aussi qu'une démarche pourra être faite auprès de la Direction

de l'instruction publique, afin de développer le solfège dans nos écoles, car il faut reconnaître que nos enfants ne savent plus chanter. Une discussion à bâtons rompus s'engage sur la méthode d'enseignement que chaque section utilise pour inculquer la musique instrumentale aux enfants.

La séance est levée à 17 h.

Votre serviteur:

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Henry Paul".